

Questions évoquées à l'issue de la séance du conseil municipal du 17 décembre 2019

❖ **Compétence eau transférée à l'Agglo au 1/1/2020 :**

Nous faisons partie du secteur ouest qui regroupe 15 communes, les interventions demandées seront traitées au départ d'Anduze. Un courrier d'information va être envoyé par la REAAL (Régie des Eaux d'Alès Agglomération) aux abonnés. Il sera possible créer un compte client pour le paiement, la mensualisation, le prélèvement à l'échéance et la gestion des contrats. Un accueil physique sera mis en place à mairie Prim à Alès.

❖ **Expo Vidourle :**

L'EPTB Vidourle met disposition des communes qui le souhaitent une exposition pour présenter le bassin versant du Vidourle et donner des informations sur la qualité des milieux à préserver et la réduction du risque inondation. Une demande va être faite pour obtenir le prêt de cette exposition au Foyer Communal.

❖ **Broyeur de végétaux :**

4 familles ont pu bénéficier de cette mise à disposition durant la dernière semaine de novembre. Nous reconduirons cette opération l'année prochaine.

❖ **Panneau lumineux de la place des Platanes :**

Nous avons programmé une baisse de la luminosité et envisageons une extinction de 23h00 à 6h00.

❖ **Goûter des enfants des 2 écoles organisé par l'AIPE :**

Le jeudi 19/12 à Cardet et chorale, la mairie a participé à l'achat du goûter

❖ **Remplacement du matériel électronique du portail de l'école :**

Nous sommes en attente de l'intervention demandée au réparateur depuis plusieurs semaines. Conscients du désagrément subi par les usagers de l'école, une sonnette provisoire sera installée au plus tard durant les vacances de Noël. La réparation définitive devrait être faite fin janvier.

❖ **Problème de nuisances sonores avec les chiens :**

À la demande de plusieurs habitants, des courriers ont été adressés aux propriétaires des chiens bruyants

Le Maire
Andrée Roux